



Genève, le 7 septembre 2020
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département cantonal des infrastructures et du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité de la Ville de Genève

COVID-19 et mobilité: l'usage du vélo augmente de 22%

Le lundi 7 septembre marque la fin de la deuxième période de validité des arrêtés ayant permis de créer des aménagements provisoires en faveur des vélos afin de faire face à la crise sanitaire. Le Canton et la Ville tirent un premier bilan positif d'un programme qui sera, comme annoncé il y a quelques semaines, partiellement poursuivi jusqu'à la réalisation d'aménagements définitifs. Les statistiques des déplacements pointent en effet une forte augmentation générale du nombre de déplacements à vélo comparé à l'année dernière.

Au cours des quatre mois écoulés, les autorités ont pu tester des pistes cyclables, en valider la pertinence ou y apporter diverses améliorations et adaptations au fur et à mesure des observations effectuées sur le terrain.

Forte augmentation du trafic cycliste

En termes de bilan, on constate cet été une nette progression du nombre de vélos en comparaison à l'année dernière. Sur les postes de comptages permanents situés sur l'avenue d'Aïre et le quai Ernest-Ansermet, on dénombrait ainsi 193'799 cyclistes sur la période des vacances scolaires en 2019, alors qu'ils étaient 236'282 en 2020. Comparativement à l'année dernière, l'utilisation du vélo affiche une progression de 22% sur ces points.

Concernant les pistes cyclables provisoires, celles-ci ont atteint un premier pic de fréquentation durant la dernière semaine de juin, avec un passage sur la période des pointages (7h00-9h30 et 16h00-18h30) de plus de 23'500 usagers. Un nouveau pic a été observé lors de la semaine de la rentrée scolaire, avec près de 25'000 utilisateurs sur la même période de pointage. Entre le mois de mai et la fin août, l'utilisation de ces aménagements provisoires a augmenté de plus de 28%.

Ces constats rejoignent les [conclusions de l'enquête conduite par le laboratoire de l'EPFL Mobilhomme](#) sur les impacts du COVID-19 en matière de mobilité à l'échelle européenne: "plus l'environnement urbain est favorable au vélo, plus celui-ci a augmenté en part modale pendant la crise."

Globalement, les mesures effectuées confirment la pertinence de la stratégie des autorités, qui visait à mettre à disposition très rapidement des infrastructures cyclables pour accompagner le déconfinement afin de minimiser le report sur la voiture individuelle et éviter autant que possible un engorgement général du trafic, tout en contribuant à diminuer la

pollution et le bruit.

Usagers satisfaits

Afin d'obtenir l'opinion des différents utilisateurs de ces aménagements temporaires, l'Etat et la Ville de Genève ont réalisé une enquête auprès de leurs usagers du 3 au 28 août dernier, en ligne et sur le terrain.

Près de 1000 personnes ont répondu au questionnaire. Il s'agit en grande majorité de Genevois (90%), dont 77% d'actifs, et principalement des usagers réguliers de ces aménagements, 82% déclarant les avoir utilisés plus de 2 à 3 fois par semaine. Près de 80% d'entre eux sont très favorables à leur pérennisation après la période de sortie du semi-confinement, et deux-tiers déclarent vouloir utiliser plus fréquemment le vélo en général et ces itinéraires en particulier. Les critères de convivialité et de sécurité sont jugés positivement par 4 répondants sur 5.

Prêts de vélos en hausse

Le succès grandissant du vélo comme mode de déplacement se fait aussi sentir du côté des services de prêt: tandis que Genève Roule a enregistré une hausse de 42% des prêts de vélos cette année comparativement à 2019, le nouveau réseau de vélos en libre-service VéloPartage affiche des premiers résultats plus qu'encourageants: 3119 locations effectuées entre le 16 et le 24 août. Actuellement, la demande excède l'offre et l'opérateur Donkey Republic prévoit par conséquent d'ajouter très rapidement des vélos supplémentaires.

Transition vers des aménagements durables

Ces résultats renforcent la volonté des autorités de réaliser des projets d'aménagements cyclables continus et sécurisés dans le centre-ville, conformément à la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE) et dans le respect des procédures usuelles, afin de prendre le relais des aménagements provisoires. Ces aménagements durables doivent répondre aux exigences de sécurité et de qualité, et ils doivent être réalisés en incluant les besoins de l'ensemble des moyens de déplacement (piétons, transports publics, voitures).

Tel est déjà le cas depuis le 17 août sur les quais Wilson et du Mont-Blanc, où une piste cyclable bidirectionnelle est en cours de construction dans le cadre d'un réaménagement global de la chaussée visant à améliorer la fluidité du trafic automobile autour de la rade.

Pour poursuivre la transition vers des aménagements cyclables pérennes, les réalisations suivantes sont en cours ou prévues:

- rue de l'Arquebuse: zone 30 km/h en force;
- place du Cirque: plan de marquage définitif réalisé;
- rues Harry-Marc – Jean-François-Bartholoni – Alexandre-Calame – place de Neuve: plans de marquage définitifs réalisés;
- rue du XXXI-Décembre (partie centrale non comprise): plans de marquage définitifs réalisés;
- avenue Pictet-de-Rochemont: plan de marquage définitif réalisé;
- pont de la Coulouvrenière (réglementation piétonne): arrêté définitif publié le 16.08.20;
- rue Ferdinand-Hodler (suppression du stationnement): arrêté définitif publié le 16.08.20.;
- boulevard des Tranchées (limitation à 30 km/h): arrêté définitif publié le 16.08.20;

- rue Chantepoulet (limitation à 30 km/h): arrêté définitif publié le 20.08.20;
- voie Centrale (piste cyclable): arrêté définitif publié le 20.08.2020.

Certains projets étant tributaires de décisions judiciaires ou administratives, ils seront prolongés par des arrêtés à durée limitée:

- rue de la Croix-Rouge: dans l'attente d'une décision du tribunal pour la mise en place d'un essai d'une année, arrêté au 7 septembre courant jusqu'à fin 2020.
- route de Frontenex: dans l'attente de l'autorisation de construire sur l'axe Frontenex, arrêté au 7 septembre courant jusqu'à fin 2020;
- boulevard Georges-Favon – pont de la Coulouvrenière – rue des Terreaux-du-Temple: dans l'attente des mesures de chantier autour de la gare Cornavin, arrêté au 7 septembre courant jusqu'en 2022.
- avenue du Mail: dans l'attente du lancement de la procédure d'autorisation de construire, arrêté au 7 septembre courant jusqu'à fin 2021.

- [Visuels des aménagements cyclables](#)

Pour toute information complémentaire:

Pour le Canton: M. Serge Dal Busco, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Roland Godel, porte-parole, T. 078 802 90 07

Pour la Ville: Mme Frédérique Perler, conseillère administrative, par l'intermédiaire de Mme Cora Beausoleil, collaboratrice personnelle, T. 076 383 48 35